



2022-17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-deux, le 18 Mars à 18 heures 45.
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.
Date de la convocation : 11/03/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,
Sabine JOUVHOMME, Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS,
Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Laetitia PRADINES
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021
DU BUDGET ANNEXE « CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES »**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire :

- après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats, conformes
au compte de gestion se présentent comme suit :

Section de fonctionnement : excédent global de **23 049.89 €**

Section d'investissement : excédent global de **1 489.89 €**

- après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'affecter au budget annexe « Centrales Photovoltaïques » pour 2022, le résultat de
fonctionnement de l'exercice 2021 d'un montant de **26 280.57 €** par l'affectation au **compte**
002 « excédent de fonctionnement reporté » (recettes de fonctionnement)

DECIDE d'affecter au budget annexe « Centrales Photovoltaïques » pour 2022, le résultat
d'investissement de l'exercice 2021 d'un montant de **1 489.89 €** par l'affectation au **compte**
001 « excédent d'investissement reporté » (recettes de fonctionnement)

Le Maire,
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 18/03/2022
Pour extrait certifié conforme

